

Casino : l'enquête publique entachée d'avis négatifs

Ouverte le 28 novembre dernier, la procédure a été clôturée hier. Faute de consensus, le dossier devra sans doute repasser en conseil municipal

A une demi-heure de la clôture de l'enquête administrative sur le futur casino, hier, le commissaire enquêteur Daniel Galibert avait un peu de mal à y croire : « Lors d'une enquête publique, ce sont traditionnellement les gens qui ont un avis négatif à formuler qui se déplacent. Cette fois, il y a eu peu de passage, et nous n'avons enregistré que des commentaires favorables ». L'affaire semblait donc bien engagée... jusqu'à l'arrivée in extremis de deux contributions négatives, dont l'une serait de nature à imposer un nouveau débat en conseil municipal.

« La plupart des avis consignés jusque-là soulignaient, soit l'importance des retombées économiques et en matière d'emplois ⁽¹⁾, soit l'intérêt du projet quant à l'évolution du site. En effet, avec la construction du casino, cette zone du bord de mer, aujourd'hui inaccessible et masquée par un mur, va devenir une zone ouverte avec une vue magnifique sur la rade. Cela apparaît donc comme un bel exemple de réhabilitation de friche industrielle », résume Daniel Galibert.

Le commissaire enquêteur rapporte aussi que certains Seynois se sont dits « inquiets » quant au devenir de l'ancien bâtiment des ateliers mécaniques. « Par le biais du service municipal



Les Seynois auront eu neuf jours ouverts pour prendre connaissance du dossier du groupe Joa, présenté au service de l'urbanisme. (Photo D.L.)

de l'urbanisme, j'ai pu leur répondre que ce bâtiment sera conservé et réhabilité; ce qui a fait disparaître les inquiétudes ».

Inquiétude et opposition frontale

En outre, un contributeur qui s'est déclaré hostile aux jeux d'argent a quand même émis un avis favorable au motif que le volet culturel du projet (les salles d'exposition et de spectacle, ainsi que les ateliers ouverts aux artistes locaux) constitue un apport intéressant pour la ville. Jusque-là, l'enquête publi-

que semblait donc pouvoir se conclure sans ombre au tableau. Et puis, peu avant 16 h – heure de clôture de l'enquête, M. Galibert a reçu deux avis défavorables. « Le premier estime que le casino définitif devrait être installé aux Sablettes, lieu traditionnel d'activité des casinos à La Seyne. C'est un avis auquel on peut répondre qu'un équipement structurant comme celui-ci ne doit pas être excentré mais bien au cœur de la ville ». Le second avis, qui émane de représentants du PCF seynois, se présente en revanche comme une oppo-

sition frontale au projet.

« En substance, précise le commissaire enquêteur, ils estiment que la vocation de ce site exceptionnel – celui des anciens chantiers navals – est d'accueillir des emplois industriels qualifiés (dans la construction navale, les navires de grande plaisance ou la recherche océanographique), et non des emplois touristiques prétendument sous-qualifiés et pas forcément pérennes. »

Des délais rallongés ?

Du reste, assure M. Galibert, « cet avis défavorable est de

nature à imposer une réunion du conseil municipal pour en débattre ». À l'inverse, si aucun commentaire négatif fort n'avait été enregistré, l'avis favorable du commissaire enquêteur était quasiment acquis d'avance. D'autant que, assure-t-il, « le dossier présenté par Joa est convaincant et d'excellente qualité; il répond à toutes les exigences fixées par la réglementation et va même au-delà sur certains points – comme la prévention de l'addiction des joueurs et la démonstration de viabilité économique du projet ».

Dans l'immédiat, le commissaire enquêteur s'attèle à la rédaction de son rapport qu'il devrait rendre, sous huit jours au maire de La Seyne qui transmettra au préfet. Et si ce dernier estime que le conseil municipal doit répondre à l'avis défavorable du PCF, la procédure s'en trouvera rallongée. Mais pas tant que ça, nuance Daniel Galibert car, « généralement, ces délais supplémentaires sont intégrés dans la planification de la procédure ».

M.G.

mguillon@nicematin.fr

1. 45 personnes seront recrutées pour le casino provisoire, et près d'une centaine d'emplois directs seront générés par le casino définitif, auxquels s'ajouteront les emplois induits (fournisseurs, sous-traitants, etc.).